

DETAILS ET REGLEMENTS DE LA LOTO-VOYAGE 2026

- PRÉVENTE : Pour ceux et celles qui auront acheté leur billet avant minuit le 19 décembre 2025, 5 tirages d’une valeur de 1 000 \$ chacun se feront le 14 janvier 2026 à 12 h dans le hall d’entrée du Centre de services ambulatoires de Laval (CARL) situé au 1515 boul. Chomedey, Laval. Les billets gagnants de la prévente retournent dans la boîte de tirage.
- Le billet Loto-Voyage se détaille au prix de 160 \$.
- Tous les tirages se feront les mercredis entre le 4 février 2026 et le 7 octobre 2026 dans le hall d’entrée du Centre de services ambulatoires de Laval (CARL) situé au 1515 boul. Chomedey, Laval à 12 h, en présence de deux représentants de la Fondation Cité de la Santé.
- 2000 billets, numérotés de 0001 à 2000, seront mis en vente. Seuls les billets vendus seront éligibles aux tirages.
- Les tirages des chèques de 2 500 \$ se feront les : 11 et 25 février, 4 et 25 mars, 1^{er} avril, 15 et 22 avril, 13 et 20 mai, 3 et 24 juin, 15, 22 et 29 juillet, 19 et 26 août et les 16, 23 et 3 septembre 2026.
- Le tirage en chèque de 10 000 \$ se fera le 7 octobre 2026.
- La date limite pour réclamer les prix est de 30 jours après la date du tirage.
- Les tirages des 4 crédits-voyage d’une valeur de 4 000 \$ et les tirages des 4 crédits-voyage d’une valeur de 5 500 \$ se feront aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous. Les crédits sont applicables chez Club Voyages Solerama et sont valides 1 an, applicable sur les billets d’avion, les croisières, les forfaits et les circuits à la destination du choix du gagnant. Le crédit-voyage peut être transféré à une autre personne, mais le gagnant doit en aviser par écrit la Fondation Cité de la Santé.
- Le gagnant du crédit-voyage peut choisir une destination ou une durée de voyage ayant une valeur plus élevée que la valeur du crédit, en déboursant la différence entre le prix gagné et la valeur du voyage choisi.
- Le crédit-voyage peut être fractionné en plusieurs achats, mais ceux-ci doivent être utilisés dans l’année suivant le tirage.
- Tous les gagnants devront se présenter pour réclamer leur prix aux bureaux de la Fondation Cité de la Santé, situés au 1515, boul. Chomedey à Laval (N-RC-35).

VOYAGES	Date du tirage à 12h00	Date limite de réclamation du prix	Date limite d’utilisation du prix	Valeur
Crédit-voyage #1	4 février 2026	4 mars 2026	4 février 2027	5 500 \$
Crédit-voyage #2	18 mars 2026	18 avril 2026	18 mars 2027	4 000 \$
Crédit-voyage #3	29 avril 2026	29 mai 2026	29 avril 2027	5 500 \$
Crédit-voyage #6	27 mai 2026	27 juin 2026	217 mai 2027	4 000 \$
Crédit-voyage #5	17 juin 2026	17 juillet 2026	17 juin 2027	4 000 \$
Crédit-voyage #6	1 ^{er} juillet 2026	1er août 2026	1er juillet 2027	5 500 \$
Crédit-voyage #7	5 août 2026	5 septembre 2026	5 août 2027	4 000 \$
Crédit-voyage #8	2 septembre 2026	2 octobre 2026	2 septembre 2027	5 500\$